



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INTERCO
SPP

Flash actualité

21 février 2013

Suppression du jour de carence des fonctionnaires

Première victoire pour les fonctionnaires. La **Cfdt** a obtenu de la ministre de la Fonction publique, la suppression du jour de carence des fonctionnaires en cas d'arrêt maladie dans la prochaine loi de Finances. Elle fait ainsi droit à une revendication forte de la **Cfdt et des agents**.

Cette suppression prendra effet à l'automne 2013.

La **Cfdt** reste mobilisée pour le pouvoir d'achat des agents :

- Parce que, pour la troisième année consécutive, la valeur du point Fonction publique est gelée.
- Parce que ce gel accentue le tassement des grilles indiciaires et amplifie les répercussions des augmentations du SMIC.
- Parce que la **Cfdt** veut sortir des années d'individualisation et d'idéologie du mérite en matière de rémunération.

La **Cfdt** revendique un signe fort et immédiat sur le point d'indice. Mais elle attend aussi des mesures sur les grilles indiciaires, sur les indemnités collectives (Supplément Familial de traitement et Indemnité de résidence) et sur l'harmonisation et la transparence des régimes indemnitaires.



cfdtintercospp.fr